

Le paradigme des modes de production et du système économique est à changer

Daniel Geneste

Syndicaliste.

56% de nos compatriotes considèrent que le réchauffement climatique est une menace. 74% attribuent ce réchauffement avant tout au résultat de l'activité humaine, ils rejoignent en cela les plus grandes données scientifiques. Il est donc assez clair qu'il y a une aspiration à changer la donne. Il apparaît qu'elle est ancrée dans la réflexion de notre peuple. Paradoxalement, le gouvernement, pris entre ses affichages considérables et l'antagonisme avec son dogme libéral, met en pratique la phrase du président SARKOZY prononcée, en mars dernier, au salon de l'agriculture : « *ça commence à bien faire cette affaire d'écologie* ». Il fait à présent le choix de tourner la page de cet enjeu de civilisation, le Grenelle de l'environnement est une imposture assumée. Reste que ce dernier est fait d'engagements négociés et comporte des points d'appuis considérables dont la concrétisation est attendue par les français.

Le paradigme des modes de production et du système économique est à changer. C'est une grande responsabilité politique. Qui la fuira sera responsable et comptable devant les générations futures, qui la négligera sera discrédité. D'autant que les solutions à cette grande cause nationale et mondiale sont convergentes avec celles attendues, urgentes et omniprésentes dans les luttes et qui portent les questions sociales. La pauvreté ne cesse de s'accroître, la précarité élargit son impact... la désespérance gagne du terrain, la détresse surgit... Et, fait nouveau, substantiel et majeur, des millions de gens relèvent la tête avec des exigences fortes qui portent en elles des transformations importantes pour garantir des réponses convenables et durables.

Antisocial, le gouvernement et la droite toute entière affichent mais tournent, littéralement, le dos à ces aspirations considérables et incontournables pour l'avenir de l'humanité et de la planète.

Certes, l'exemple des transports est si emblématique de cette politique à contre sens qu'il fait l'objet de mobilisations dont le rassemblement est large. Ce sujet structurant parmi d'autres est majeur, il trouvera d'autant mieux solution durable dans un profond changement global.

Dans le bref temps qui m'est imparti, je fais le choix de quelques éléments précis qu'un programme devrait traduire, sur l'immédiat et comme rampe de lancement vers de profonds changements de société. Ce sont des sujets transverses qui supposent une politique publique forte car le Développement Humain Durable n'a pas de salut dans une logique du tout marché, et, quand marché il y a, sans contrôle ni régulation dominante.

La France doit se doter rapidement d'une grande ingénierie publique du Développement Durable. Elle doit lui permettre une maîtrise publique des modes de réalisation, de conception et de production. Elle doit lui permettre de mieux définir ce qui répond de l'intérêt général et, par conséquent, d'en extraire l'administration et la gestion des règles du marché et des contraintes d'objectifs financiers uniques et d'exigences d'actionnaires. Il s'agit là d'un outil indispensable pour dynamiser la prise en compte de l'enjeu, relever les défis, imposer et contrôler des règles fortes, donner aussi une meilleure visibilité à la politique publique de Développement Durable.

La situation sociale, elle-même, exige des réponses immédiates et lisibles. D'aucuns observent et soutiennent le mouvement social, ses luttes et ses mobilisations depuis deux ans. Mouvement dont le point d'orgue sur les retraites ne saurait faire oublier sa globalité revendicative.

Mais à quel moment une force politique, ou plusieurs unies, va-t-elle prendre simplement la plate forme unitaire des organisations syndicales, qui fédère les attentes et structure les actions depuis janvier 2009, et en face, point par point, mettre en débat des propositions concrètes de réponse politique et de gouvernance ? C'est un élément essentiel attendu par les protagonistes de cette unité et par les salariés. C'est un vrai facteur de lisibilité, d'ouverture de perspective et de souffle pour les mobilisations. Jamais le mouvement social ne se contentera d'un soutien aux manifestations, ce sont des réponses qu'il attend pour croire en la démarche politique dans le rôle qui est le sien.

J'invite donc à **se rapprocher des éléments de contenu de cette plate forme unitaire des syndicats de janvier 2009** (en cours de réactualisation) et à mettre

en face une offre de programme en conséquence sur : l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat, la relance de la consommation, le logement social, la protection sociale dans un cadre collectif et solidaire (santé, retraite...), les investissements industriels et en infrastructure et équipements publics, les services publics, la recherche, l'éducation, la formation...

J'invite à **le faire dans une conception nouvelle de l'approche économique où les critères sociaux et écologiques priment dans les choix du moment et dans la finalité recherchée.**

Il doit s'ensuire des dispositions sur la responsabilisation sociale et environnementale des entreprises et groupes sur les territoires, avec dispositif eu égard aux maisons mères et au donneurs d'ordres. Un contrôle de l'usage des fonds publics, une transparence et une démocratisation de la construction des décisions et de la gouvernance de mise en œuvre doivent compléter.

Ce qui me conduit aux **droits nouveaux pour les salariés** :

—

L'extension des prérogatives CE et CHSCT aux questions environnementales et avec protection du salarié qui lance l'alerte ;

—

Des moyens et des droits à renforcer dans les conseils d'administration, pour pouvoir réellement peser sur les choix et stratégies industrielles et les orientations ;

—

Des espaces de dialogue social et négociation en territoires, singulièrement sur les sujets qui touchent aux services publics dont les collectivités ont la responsabilité d'organisation. Les salariés et les usagers doivent avoir un droit de regard sur les contenus des contrats envisagés et pouvoir examiner en amont les impacts, dont ceux sociaux ;

—

Un droit de vélo dans les CE face aux restructurations et plans sociaux.

Ce sont là des dispositions de nouvelle gouvernance qu'il importe d'élever au rang d'un bouleversement dans le fonctionnement et la conception de la société dans son ensemble et non comme seules dispositions au bénéfice des salariés, encore qu'elles ont, déjà là, une importance primordiale.

Il va sans dire que la question majeure d'une sécurité sociale professionnelle, ne peut plus être évacuée.

Voilà les quelques angles que j'ai choisi pour répondre à votre sollicitation, ce dont je vous remercie vivement et en espérant avoir contribué à votre construction.
